

Document d'information

CAEP MNS Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de MNS Session 2023/24

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageurs Sauveteurs :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5928/>

Diplôme enregistré au RCNP : OUI

Code RNCP : RS5928

Niveau : Sans équivalence de niveau

Code NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode : 15436 : éducation sportive ; 15491 : Natation

Code de la fiche ROME la plus proche : RS5928 - Education en activités sportives

Textes de référence : Arrêté du 22 janvier 2022 relatif au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur.

Public visé

Profil : Homme ou femme, maîtres-nageurs sauveteurs, souhaitant prolonger la validité de l'un des diplômes suivants : MNS / BEESAN / BPJEPS AAN

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'entrée en formation définies dans l'arrêté du 22 janvier 2022 relatif au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur :

- Etre titulaires de la ou des qualifications conférant le titre de maître-nageur-sauveteur et de son dernier CAEP MNS le cas échéant.
- Etre titulaire du PSE 1 ou équivalent ainsi que de la formation continue à jour
- Avoir obtenu un certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur datant de moins de trois mois,

Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dument rempli avec les pièces justificatives demandées, dans les délais imposés.
- Payer de la formation ou disposer d'un financement

Equivalences et dispenses

Aucune dispense.

Objectifs de la formation :

Le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur atteste que les personnes titulaires de la ou des qualifications conférant le titre de maître-nageur-sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics dans le cadre de leurs prérogatives d'exercice.

Contenus de la formation :

Thématique 1 : minimum 8 heures : Procédures de secours

Les contenus de formation à aborder sur cette thématique sont les suivants :

- Maîtriser les savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'assistance et du secours ;
- Actualiser les connaissances concernant l'évolution des pratiques de sauvetages et de secours aquatique ;
- Actualiser les connaissances règlementaires concernant la pratique des activités aquatiques et de la natation ainsi que de la surveillance (POSS) ;
- Analyser les stratégies à mettre en place pour assurer la sécurité des usagers et prévenir les comportements à risque notamment dans le cadre des activités aquatiques et de la natation ;
- Sensibilisation à l'évolution des pratiques et des techniques liées au sauvetage ;
- Mise en œuvre des techniques et des matériels spécifiques en lien avec le secours en tenant compte des évolutions nouvelles ;
- Analyser des cas concrets d'intervention en cas d'incident ou d'accident liés à la sécurité du milieu ;
- Maîtriser les comportements et gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident.

Thématique 2 : Evolution de l'environnement professionnel

a) Minimum 3 heures sur les sujets suivants :

- Appliquer le respect des règles de sécurité liées à la pratique et à l'emploi afin d'anticiper et d'éviter tous risques d'incidents ou d'accidents ;
- Prévenir les cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants et des professionnels ;
- Agir en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants et des professionnels ;
- Actualiser les connaissances du cadre réglementaire et sécuritaire liées à la profession de MNS et notamment, à la surveillance ainsi qu'à la gestion des équipements aquatiques ;
- Prendre en compte dans les activités aquatiques et de la natation les caractéristiques singulières des différents publics, notamment ceux en situation de handicap ;
- Partager les évolutions règlementaires en matière de traitement de l'eau et de l'air ;
- Partager l'évaluation des risques en matière d'hygiène et de sécurité.

b) Minimum 3 heures sur les sujets suivants :

- Actualiser les compétences techniques et pédagogiques liées au métier de maître-nageur-sauveteur dont l'aisance aquatique ;
- Partager sur l'enseignement et l'animation des activités aquatiques et de la natation dont l'aisance aquatique ;
- Actualiser les connaissances règlementaires liées à l'encadrement, à l'enseignement, à l'animation des activités aquatiques et de la natation et au passage des tests en vigueur.

Les référentiels de compétences et d'évaluation figurent en annexe I de l'arrêté de création

Moyens et méthodes pédagogiques :

Equipements sportifs :

- 1 Terrain synthétique : lieu de pratique privilégié pour l'actualisation des recommandations de la sécurité civile en matière de prévention et de gestes de secours 1
- 3-4 lignes d'eau à la piscine Militaire Jauréguiberry : lieu de pratique privilégié pour mise en œuvre des techniques et de matériels spécifiques aux activités de la natation.

Autres équipements et matériels :

- Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques du sport, du sport/santé, du sport/ performance, de la musculation et des techniques d'entraînement, de la réglementation, etc.
- Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.

Sur le plan pédagogique :

Nous découpons la formation sur 3 jours comme suit :

- 3 matinées de 8h30 à 12h00 au cours desquelles sont explorés la partie théorique de la formation : Présentation du cadre règlementaire d'exercice ; évolution des textes règlementaires ; Information sur la mission de contrôle ; évolution de l'environnement professionnel ; les bases d'un entrainement natation ; expériences professionnelles et hygiène des bains ...
- 2 après-midis de 13h30 à 17h00 au cours desquelles sont explorés la partie pratique en piscine à savoir : Nage avec palmes et préparation aux épreuves de certification ; mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques ; initiation et animation des activités aquatiques ; Ateliers aquagym et hockey subaquatique
- La dernière après-midi est consacrée aux épreuves d'évaluation :
 - EPREUVE N° 1 / nage libre avec palmes effectuée en continu, sur une distance de 250 mètres ;
 - EPREUVE N° 2 Départ - Plongée dite « en canard » - récupération d'un mannequin – remontée surface - le lâcher - se diriger vers une personne en situation de détresse - Saisie de face par la victime - se dégager - transport de la victime tout en s'assurant de son état de conscience - assurer la sortie de l'eau, de la victime - procéder à la vérification de ses fonctions vitales

Qualité des intervenants

| Identité | Domaines d'intervention |
|-----------------|--|
| Didier REYMONET | <p>Présentation du cadre règlementaire d'exercice de la profession de Maître-Nageur (arr. du 23/10/2015 relatif au CAEP-MNS)</p> <p>Mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques * Le plan dur/ les moyens d'immobilisation</p> <p>Evolution de l'environnement professionnel :</p> <p>a) Les différents statuts du MNS b) Les publics « fragiles » (Obésité, personnes âgées, handicaps...) c) Apports de connaissances : santé et sécurité des pratiquants</p> <p>Expériences professionnelles et hygiène des bains</p> |

| | |
|-----------------------|--|
| Jean-François BANDINI | <p>Présentation du cadre règlementaire d'exercice de la profession de Maître-Nageur (arr. du 23/10/2015 relatif au CAEP-MNS)</p> <p>Mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques * La bouée tube – Les prises de dégagement et le tractage surface</p> <p>Evolution de l'environnement professionnel : a) Les différents statuts du MNS b) Les publics « fragiles » (Obésité, personnes âgées, handicaps...) c) Apports de connaissances : santé et sécurité des pratiquants</p> <p>Expériences professionnelles et hygiène des bains</p> |
| GLEYZE Franck | <p>Mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques * Le plan dur/ les moyens d'immobilisation</p> <p>Evolution de l'environnement professionnel : a) Les différents statuts du MNS b) Les publics « fragiles » (Obésité, personnes âgées, handicaps...) c) Apports de connaissances : santé et sécurité des pratiquants</p> |
| René GEHE | <p>Mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques * La bouée tube – Les prises de dégagement et le tractage surface</p> <p>PARCOURS STRESS SECOURISME</p> |
| Catherine THOMAS | <p>Atelier de mise à niveau des techniques de natation et sauvetage : ANIMATION DE GROUPE PARCOURS STRESS SECOURISME</p> <p>Les bases d'une animation en piscine : construction d'une séquence pédagogique</p> |
| FROGER Peggy | Règlementation générale et particulière Information sur la mission de contrôle |
| ESTRELLA Jean-Pierre | Actualisation des textes de référence (Natation scolaire) Incidences des réformes (DRJSCS et DRAJES) |
| Ivan IVANCIC | Les bases d'un entraînement natation |
| Gérard CONESA | Environnement professionnel : Le syndicat – Intervenant |
| Anaïs PENNA | Ateliers aquagym et hockey subaquatique |

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :

Adresse Postale :



Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

2/ Nombre de stagiaires : Un groupe de 8 à 24 participants

3/ Ruban Pédagogique

Notre programmation prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

Suivi et évaluation de la formation

1/ Suivi des stagiaires :

- Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine. Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du Ministère des Sports et du label qualité
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Cette évaluation est proposée en fin cursus de formation

2/ Processus de certification :

| Evaluation | Période de référence | Lieu | Jury | Résumé du protocole |
|---|---|---|--|---|
| <p>EPREUVE N° 1 : Réaliser un déplacement en simulation de recherche de victime en piscine</p> | | | | <p>Épreuve en nage ventrale, avec palmes, effectuée en continu, sur une distance de 300 mètres</p> <p>Le candidat est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enchaîner une entrée dans l'eau et un déplacement - réaliser une distance de 300 mètres en nage ventrale, de façon régulière et continue |
| <p>Epreuve n° 2 : Réaliser un parcours de sauvetage simulant une intervention sur une noyade</p> | <p>Dernier jour de formation</p> <p>Dernier jour de formation</p> | <p>Piscine Jauréguiberry</p> <p>Piscine Jauréguiberry</p> | <p>a) Au moins un titulaire d'une certification professionnelle a minima de niveau 4 conférant le titre de maître-nageur sauveteur, justifiant d'une expérience professionnelle de cinq ans minimums au cours des huit dernières années et en possession d'une carte professionnelle en cours de validité. Cet évaluateur est désigné par une organisation professionnelle de maîtres-nageurs-sauveteurs ;</p> <p>b) Au moins un formateur de premiers secours, à jour de sa formation continue et justifiant a minima d'une expérience professionnelle de formateur de cinq ans.</p> <p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A ou son suppléant, agent de catégorie A, nommés par le recteur de région académique.</p> | <p>a) parcours de sauvetage simulant une intervention sur une noyade comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le déclenchement des secours - une recherche de victime - la récupération de la victime - le dégagement puis le remorquage de la victime - la sortie d'eau de la victime - le bilan et la mise en sécurité de la victime <p>b) Ce parcours est suivi d'un entretien</p> <p>Le candidat est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclencher l'alerte - Exécuter une entrée dans l'eau - Effectuer un plongeon canard - Réaliser le sauvetage d'un mannequin avec un maintien des voies respiratoires en surface en mouvement durant 5 secondes à minima, et le lâcher sur ordre du jury - Parcourir une distance comprise entre 15 et 20 mètres en maintenant un contact visuel vers une victime en surface - Se dégager de la victime - Saisir la victime de façon ferme et efficace afin de la remorquer sur une distance comprise entre 15 et 20 mètres vers le bord désigné par le jury - Sortir de l'eau, tout en sécurisant sa victime - Extraire la victime de l'eau, seul ou à deux, sans matériel - Procéder à la vérification des fonctions vitales sur un noyé en stade 2, 3 ou 4 - Préciser la manière dont s'organise l'action de secours à la personne - Détailler la mise en application d'un POSS |

Coût de la formation

Coût de la formation : 231€

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

| Diplôme | | CAEP MNS |
|----------------------------------|-----|--|
| Moyens de financement possibles | | Coût pour le stagiaire |
| Financement personnel | OUI | 231 € |
| Prise en Charges par l'employeur | OUI | GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale par l'employeur, fournir un devis signé ainsi que la convention de formation signée également par l'employeur.</i> |
| Pôle Emploi | OUI | GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i> |

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections

<http://www.imsat.co/prepasat/> - <http://www.imsat.co/sinscrire-a-des-tep-blancs/>

Les indicateurs de résultat :

| Indicateur | Source et définition de l'indicateur | Pourcentage |
|--|---|-------------|
| Taux de satisfaction <i>Session(s) 2021/2022</i> | Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait » | 95% |
| Taux d'abandon <i>Session(s) 2021/2022</i> | Nb abandons / nb entrants | 0% |
| Taux de réussite <i>Session(s) 2021/2022</i> | Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications | 100% |

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

- ...Participer à l'une de nos réunions d'information collective
- ...Vous préparer aux tests de sélections
- ... Recevoir un dossier d'inscription
- ... Nous poser une question

Consulter www.imsat.co ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr

Personne à contacter : Léa MORVANT

Tel : 04 94 75 24 15

Mail : contact@imsat.fr

Date de mise à jour du présent document d'information : **Novembre 2022**